



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 8 décembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Goudourville, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-1-187

OBJET : BUDGET PRINCIPAL

VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°3-2021

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Régine VRECH) : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTI Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul (remplacé par JJ GARES)
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe (pouvoir donné à S. REBEL)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	M. GIL Philippe
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine (pouvoir donné à C. LECORRE)
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	Mr ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DUNES	:	Mme BOUVIER Lina
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. LOPES Ernest

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2021D7-1-187

OBJET : BUDGET PRINCIPAL

VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°3-2021

Vu la délibération n° 2021D7-1-49 en date du 12 Avril 2021 approuvant le budget primitif 2021 du budget principal ;

Vu la délibération n° 2021D7-1-2-103 en date du 3 Juin 2021 portant décision modificative n°1-2021 du budget principal de la CC2R ;

Vu la délibération n° 2021D7-1-148 en date du 27 Septembre 2021 portant décision modificative n°2-2021 du budget principal de la CC2R ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements,

Le Président propose d'approuver la décision modificative n°3 pour l'exercice 2021 comme détaillé dans la maquette budgétaire et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
011	Charges à caractère général	114 500,00 €			
014	Atténuations de produits	2 000,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	-100 000,00 €			
022	Dépenses imprévues	-8 500,00 €	042	Opérations d'ordre entre sections	8 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		8 000,00 €	Total recettes de fonctionnement		8 000,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
20	Immobilisations incorporelles	-87 668,00 €			
21	Immobilisations corporelles	-199 800,00 €			
23	Travaux en cours	-74 854,00 €			
040	Opérations d'ordre entre sections	8 000,00 €			
020	Dépenses imprévues	354 322,00 €			
Total des dépenses d'investissement		0,00 €	Total recettes d'investissement		0,00 €
TOTAL DEPENSES		8 000,00 €	TOTAL RECETTES		8 000,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative n°3 pour l'exercice 2021, équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de 8 000 €, portant sur le budget principal.

Fait à Valence d'Agen, le 14 décembre 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 15 décembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

‡ 6 DEC. 2021

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **‡ 6 DEC. 2021**

AR PRÉFECTURE

DELIBERATION BUDGET PRINCIPAL VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°3-2021

Numéro de l'acte : 2021D7_1_187

Date de la décision : 14/12/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211214-2021D7_1_187-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 16/12/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : [99_DE-082-248200016-20211214-2021D7_1_187-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 16/12/2021 16:37:47

Date d'envoi de l'acte : 16/12/2021 16:38:12

Date de réception de l'AR : 16/12/2021 16:40:02